

## INVITATION PRESSE

Fort-de-France, le 02 avril 2026

### **CULTURE ET SANTE : Un engagement renouvelé en faveur du bien-être et de l'accès à la culture dans les établissements médico-sociaux**

La Direction des Affaires Culturelles (DAC) de la Martinique et l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Martinique réaffirment leur volonté commune de faire de la culture un levier de santé, de lien social et d'inclusion. A travers la signature de la **convention Culture et Santé 2026-2030**, l'État et ses partenaires inscrivent cette nouvelle convention dans une dynamique de continuité, d'innovation et de coopération territoriale.

#### **Un bilan solide et structurant pour la période 2021-2025**

La précédente convention Culture et Santé, couvrant la période **2021-2024 et prorogée en 2025**, a permis un déploiement significatif d'actions artistiques et culturelles au sein des établissements de santé et médico-sociaux de Martinique.

Sur l'ensemble de cette période :

- **149 projets artistiques et culturels** ont été accompagnés ;
- pour un engagement financier global de **540 000 euros**, mobilisé conjointement par la DAC et l'ARS ;
- avec une **dotation annuelle de 110 000 euros**, répartie entre la DAC (50 000 €) et l'ARS (60 000 €).

Ces projets ont concerné l'ensemble des champs artistiques (arts vivants, arts visuels, lecture...), avec une place importante accordée au **spectacle vivant** et au **patrimoine culturel immatériel martiniquais**.

Pour le seul exercice **2025**, **23 projets** ont été financés après instruction conjointe de la DAC et de l'ARS.

Ce bilan témoigne du fort intérêt des établissements, des artistes et des professionnels du secteur pour le dispositif Culture et Santé, devenu un outil structurant au service du mieux-être, du maintien du lien social et de l'humanisation des parcours de soins et d'accompagnement.

#### **Une convention structurante pour la période 2026-2030**

##### **Contact presse :**

Cabinet du préfet : [communication@martinique.gouv.fr](mailto:communication@martinique.gouv.fr)

Cellule communication : [ars-martinique-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-martinique-communication@ars.sante.fr)

La signature de la convention Culture et Santé 2026-2030, qui se tiendra le **mercredi 22 avril 2026 à l'EHPAD du Marin**, marque le renouvellement d'un partenariat stratégique entre la DAC et l'ARS, au service des publics accueillis dans les établissements de santé et médico-sociaux de Martinique.

Cette convention fixe les orientations de la politique publique « Culture et Santé » pour les quatre prochaines années et vise notamment à :

- renforcer l'accès à la culture pour les personnes en situation de vulnérabilité ;
- soutenir l'émergence et la pérennisation de projets artistiques au sein des structures ;
- valoriser la médiation artistique comme outil d'accompagnement, de mieux-être et de maintien du lien social ;
- encourager la collaboration entre professionnels de la culture, du soin et du médico-social.

### **Une matinée d'échanges et de valorisation des actions de terrain**


La signature officielle sera également l'occasion de mettre en lumière les actions déjà engagées en Martinique et les perspectives de développement pour la période 2026-2030, en présence des partenaires institutionnels, des équipes des établissements, des artistes et des porteurs de projets.

À cette occasion, l'EHPAD du Marin accueillera une édition spéciale de l'émission « **Ma Radio en EHPAD** », animée par **Radio Actif** en lien étroit avec les résidents. Diffusée en direct de **10h à 12h** sur les fréquences **FM 92.8 / 102.3**, l'émission donnera la parole :

- aux représentants du programme Culture et Santé ;
- aux équipes de l'EHPAD ;
- aux artistes et intervenants culturels ;
- aux résidents engagés dans les projets artistiques.

La matinée sera également ponctuée par une intervention de l'**association Clown Doktè**, actrice reconnue de l'accompagnement artistique en milieu de soin, illustrant concrètement la place de la création artistique dans les parcours d'accompagnement.

### **Invitation presse**

 **Mercredi 22 avril 2026**

 **De 09h00 à 12h00**

 **EHPAD du Marin - Boulevard Allègre – 97290 Le Marin**

### **Contact presse :**

Cabinet du préfet : [communication@martinique.gouv.fr](mailto:communication@martinique.gouv.fr)

Cellule communication : [ars-martinique-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-martinique-communication@ars.sante.fr)